Rejoignez le Pavillon France et mettez en avant votre savoir-faire aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France







# SENCON 2020 : DECOUVRIR LE POTENTIEL DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Le salon professionnel SENCON se tient depuis 5 années consécutives au Centre d'Affaires de Dakar et s'affirme comme l'évènement de référence en Afrique de l'ouest. Les grands projets de construction offrent de considérables opportunités d'affaires aux entreprises étrangères.

## NOMENCLATURE

- CONSTRUCTION, BTP ET HYDRAULIQUE
- ENERGIES RENOUVELABLES
- PORTES & FENÊTRES
- ECHAFFAUDAGES
- SYSTÈMES ÉLECTRIQUES A HAUTE PUISSANCE
- PEINTURES, PÂTES ET MASTICS
- OUTILS DE CONSTRUCTION ET APPLICATIONS
- MATÉRIAUX D'ISOLATION
- CLIMATISATION ET RÉFRIGÉRATION
- SALLE DE BAIN ET SANITAIRF

- SYSTÈMES D'EAU ET ASSAINISSEMENT
- CONSEIL EN INGÉNIERIE
- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES
- REVÊTEMENTS DE SOL ET MURAUX
- ASCENSEURS ET SYSTEMES MECANIQUES
- SYSTEMES DE LEVAGE
- MACHINES ET
   ÉQUIPEMENTS LOURDS
- LOGICIELS INFORMATIQUES
- MACHINES-OUTILS
- AMENAGEMENTS PAYSAGERS

## **STAND ET AMENAGEMENT**

## Stand équipé:

- Moquette stand et couloirs
- ♦ Cloisons de séparation (en modulaire H 2,50 m x L 1m) coloris blanc
- ◆ 1 enseigne sur chaque façade
- ◆ 1 sortie électrique de 220 V
- 2 spots de 100 W pour 9 m<sup>2</sup>
- Nettoyage quotidien (y compris remise en état veille d'ouverture)
- ♦ Chaque stand de 9 m² ou 12 m² comprend une dotation de base :
- ◆ 1 table carrée blanche 2 chaises 1 comptoir de réception 1 corbeille Si vous souhaitez commander du matériel supplémentaire, le CADEFA vous adressera la liste du matériel et les prix du mobilier disponible.







## **LOGISTIQUE** et services complémentaires

## **PRATIQUES:**

Papiers (UE):

Passeport valide au moins 6 mois ; Ordre de mission de votre entreprise indiquant les dates et le motif du séjour ;

- ◆ Vaccins conseillés :
   vaccins universels (DTCP, hépatite
   B) fièvre jaune ROR méningite
   à Haemophilus influenzae b
   méningite à méningocoque –
   typhoïde hépatite A rage
  - Meilleure saison : d'octobre à juin (saison sèche).
  - Durée de vol direct depuis Paris: 5h45.
  - Décalage horaire : 2h en été, - 1h en hiver.

### ◆ <u>Transport du matériel :</u>

Merci de prévoir toutes les formalités de douane relatives à votre matériel. Nous restons à votre disposition pour vous indiquer les transporteurs qui ont l'habitude de travailler sur ce type d'opérations.

### **♦** HEBERGEMENT

Dès votre inscription, nous vous adresserons un formulaire hébergement à compléter, afin que vous puissiez bénéficier du tarif préférentiel à l'hôtel avec lequel nous avons des accords..

## Documents à retourner

Avant le 21 janvier 2020

- Formulaire 1 : contrat de participation
- ♦ Formulaire 2 : Badge et signalétique du stand
- Formulaire 3 : Fiche catalogue Pavillon France
- Formulaire 4 : insertion publicitaire (en option)

Le dossier Technique Exposant est un outil de travail conçu pour simplifier votre participation, il contient tous les éléments et bons de commande relatifs aux différentes prestations proposées par la CCI Paris IDF et ses partenaires. Afin de valider votre inscription, merci de retourner les différents formulaires dûment complétés à votre interlocuteur de la CCI Paris IDF:





## BOOSTER VOTRE PARTICIPATION AU SENCON 2020 : BENEFICIEZ D'UN PROGRAMME DE RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES PERSONNALISE

- Dynamisez vos prises de contacts
- Valorisez votre offre et obtenez des rendez-vous avec des partenaires commerciaux ciblés
- Générez du trafic et mobilisez vos futurs clients sur votre stand
- Faites de votre participation un vrai rendez-vous business

Nous vous proposons d'optimiser votre participation au salon SENCON 2020 en bénéficiant d'un rendez-vous d'affaires : un programme simple et efficace de rendez-vous qualifiés et préprogrammés avec des entreprises sénégalaises (sur le salon ou sur site).

Ce programme, de 6 à 8 rendez-vous ciblés, sera réalisé au regard de votre cahier des charges.

**1.275,00 € HT** (1.530 € TTC)

### **Votre contact:**

M. Zoubir RABIA
Chef de projets Internationaux / CEAF
01 55 65 35 93
zrabia@cci-paris-idf.fr

Le **Comité d'Echanges Afrique-France (CEAF)** est un réseau d'entreprises qui permet à ses adhérents de mieux appréhender les marchés africains en partageant ses expériences, d'accroitre son positionnement en rencontrant des délégations et en participant à des missions ou des salons sur ces marchés. Il offre la possibilité de rencontrer ou questionner des experts partenaires sur des questions techniques liées à l'environnement des affaires de ces pays...

Il permet d'avoir une visibilité auprès d'acteurs décideurs institutionnels tant en France qu'en Afrique.







## Formulaire 1 : Contrat de participation

NOM DE L'ENTREPRISE :				
NOM DU CONTACT :				
ADRESSE DE FACTURATION :				
ADRESSE DE FACTURATION :				
TELEPHONE :				
E-MAIL : @				
FAX : SITE INTER	NET:			
SIRET:	CODE NAF:			
SINCT :	CODE IVAI			
1. Une surface équipée (Droits d'inscriptions inclus)				
Stand équipé (préciser la surface)	m² x 270€	€ HT		
Droits d'inscription obligatoires	350€	<i>350</i> € HT		
12 m2	☐ 3 590 € HT	€ HT		
9 m²	<b>□</b> 2 780 € HT	€ HT		
Forfait co-exposant	_			
2 entreprises sur un stand de 12 m <sup>2</sup> chaque exposant dispose de 6 m <sup>2</sup> et partage une dotation	<b>□</b> 1 970 € HT	€ HT		
Forfait pépinière rendez-vous BtoB				
Exposition sur un espace collectif avec l'organisation de RDV BtoB	<b>□</b> 2 535 € HT			
Equipé d'un comptoir, un tabouret et un panneau d'affichage)  TOTAL 1				
	IOIALI	НТ		
2 Octions				
2. Options				
Stand avec 1 angle (2 façades)	☐ 300 € HT	€ HT		
Stand avec 2 angles (à partir de 18 m²)	☐ 500€ HT	€ HT		
Stand en îlot complet (à partir de 36m²)	☐ 800 € HT	€ HT		
Programme de rendez-vous individuels ciblés	☐ 1275 € HT	€ HT		
Insertion publicitaire d'une page intérieure dans le catalogue Exposants (voir Formulaire 4)	<b>□</b> 300 € HT	€ HT		
	TOTAL 2	нт		
	TO <sup>-</sup>	TAL 1 + 2 € HT		

TVA 20%	€ HT
TOTAL TTC	€TTC





Jonathan DE-BARROS-LIMA

† jdebarroslima@cci-paris-idf.fr

① 01 55 65 36 02

Tony ZDRAVKOVSKI

† tzdravkovski@cci-paris-idf.fr

① 01 55 65 35 64

## Paiement

CACHET DE L'ENTREPRISE

				to and Surake to anti-king
				pirement à votre inscription
☐ Paiement p d'un monta	ar chèque n° <sub></sub> ant de	€ TTC à l'ordre de	e la <b>CCIR Par</b>	tiré sur la banquetiré sur la banquetiré sur la banque
☐ Paiement p	ar virement bai	ncaire d'un montant de	· ·	€ TTC (joindre la copie de l'ordre de virement).
Informa	ations i	mpératives	5	
Afin de bénéficier	au mieux de ces s	services, nous vous inviton	<u>s à</u> :	
CCI Paris IDF DGA	SEDI Recettes (en		impérativeme	nt votre cachet, et joindre un acompte de 50% par chèque à l'ordre de <u>La</u> nt par lettre recommandée avec accusé de réception ou par virement e de virement par mail
retourner chaque accompagné de vot		e au destinataire correspoi	ndant en veilla	ant à bien respecter les dates limites inscrites sur chaque document,
renvoyer les origina	aux en conservant l	es photocopies.		
régler le solde de ve	otre participation a	u plus tard le 15 janvier 202	0 <u>.</u>	
Merci de bien vould	oir retourner le Dos	sier Technique Exposant dû	ment complété	à l'interlocuteur en charge de votre participation.
Nous vous remercio	ons de noter que l	es entreprises qui ne règlero	ont pas leur co	ût de participation avant le salon ne seront pas autorisées à participer à
SENCON 2020				
Relevé	d'ident	ité bancair	·e	
	o o. o		Ĭ	
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE RIB	DOMICILIATION
30004	02837	00010953333	94	BNP PARIBAS IDF INSTITUTIONS (02837)
	IBA	N : FR76 3000 4028 370	00 0109 533	3 394 BIC : BNPAFRPPXXX
Je soussigné(e)		déclare a	ccepter les	conditions de participation
Date			'	
Date				
ADRESSE DE FA	ACTURATION			
TEL:+		E-MAII	L:	
				DE MAS
SIKE1:			CO	DE NAF :

SIGNATURE DU RESPONSABLE

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

## Formulaire 2 : Badge et signalétique du stand

BADGES EXPOSANTS				
Nom de la société à inscrire sur le badge				
Nombre de badges				
	4 badges maximum par tranche de 12 m²			

SIGNALETIQUE DE VOTRE STAND								
20 caractères maximum								





## Formulaire 3 : Texte à insérer dans le catalogue Pavillon France

Nom ou Raison social	Prénom Nom	Fonction	Adresse	CP Ville	
Tél	Fax	E-mail	Site We	eb www.	
Tél. 00 33	Fax. 00 33				
Représentant en Afric	que (si vous en avez u	ın) :			
	Description de l'acti	vité – 50 mots ma	ıximum		
Merci d'adro	esser votre texte par r <u>jdebarroslim</u>	nail à : <u>tzdravkovsl</u> a@cci-paris-idf.fr	ki@cci-paris-idf.fr	ou	
Secteurs d'activité : (cochez une seule case)					
CONSTRUCTION ET HYDRAULIQUE ENERGIES RENOUV OUTILLAGE PORTES & FENÊTRE ECHAFFAUDAGES SYSTÈMES ÉLECTRI	'ELABLES	☐ CONSEI☐ PROTEC☐ REVÊTE☐ ASCENS☐ SYSTEM	MES D'EAU ET ASSAINIS IL EN INGÉNIERIE CTION CONTRE LES INC EMENTS DE SOL ET MU BEURS ET SYSTEMES M MES DE LEVAGE	CENDIES IRAUX IECANIQUES	



■ PEINTURES, PÂTES ET MASTICS

☐ CLIMATISATION ET RÉFRIGÉRATION

■ MATÉRIAUX D'ISOLATION

☐ SALLE DE BAIN ET SANITAIRE



■ MACHINES ET ÉQUIPEMENTS LOURDS

■ AUTRES : précisez.....

■ LOGICIELS INFORMATIQUES

■ AMENAGEMENTS PAYSAGERS

■ MACHINES-OUTILS

# Formulaire 4 : Publicité dans le catalogue des exposants du Pavillon France

Ce catalogue, édité en 800 exemplaires, sera remis aux visiteurs professionnels pendant l'évènement et sera adressé aux entreprises qui en feront la demande. Afin d'offrir à votre entreprise une plus grande visibilité sur cet événement, et de promouvoir vos produits et/ou vos services, nous vous proposons une insertion publicitaire au sein de ce catalogue

## Format du catalogue A5: 14,8 cm x 21 cm à la française



# Format Portrait de la maquette publicitaire pour une page entière



Dimensions de la maquette: Avec fond perdu: 15,7 cm x 22 cm

Dès lors qu'une image ou un fond de couleur doit apparaître au bord de la page, il est indispensable de prévoir un fond perdu. de façon à prévenir les imperfections de pli et de coupe.

*Sans fond perdu* 12,5 cm x 18,5 cm

## <u>Support à nous transmettre par mail en format :</u> JPG, PDF ou TIFF Haute résolution

Pour avoir une qualité d'impression optimale votre fichier doit avoir <u>une résolution de 300DPI.</u> Vous devez utiliser le mode couleur <u>CMJN " Cyan, Magenta, Jaune, noir "</u>

Contact
Société
Nom, Prénom
Fonction
Tél bureau
Portable
E-mail
Commande: 1 page
Souhaite que la publicité soit insérée face à sa fiche descriptive (informations du formulaire 3)
Oui Non sans préférence

<b>C</b> ACHET	DE	L'EI	NTR	EPF	RISE

SIGNATURE DU RESPONSABLE





### CONDITIONS GENERALES APPLICABLES AUX VENTES DE BIENS OU DE SERVICES CONCLUES PAR LA CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

Les présentes conditions générales de vente ou CGV s'appliquent à toutes les ventes de biens ou de services conclues par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris lle-de-France (CCI PARIS ILE-DE-FRANCE), 27 avenue de Friedland -75008 PARIS, à l'exclusion :

- des prestations dites encadrées, à savoir celles qui font l'objet d'une convention entre la CCI Paris
- lle-de-France et un autre opérateur public;
   des ventes de certains biens et services qui font l'objet de conditions générales dérogatoires, notamment les CGV applicables aux ventes en ligne conclues à partir du site <a href="https://www.entrepnises.cci-paris-idf.fr">www.entrepnises.cci-paris-idf.fr</a> et les CGV applicables aux ventes en ligne du Fichier des entreprises du Grand Paris (FEGP)

### 1. Objet

- 1.1. Les présentes CGV ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles la CCI Paris IIe-de-France s'engage à vendre un bien ou une prestation de service, dont le contenu est décrit dans des conditions particulières de vente et/ou un devis ou un bon de commande.
- 1.2. Les biens et les services vendus par la CCI Paris IIe-de-France s'adressent à des entreprises, des chefs d'entreprises ou des créateurs d'entreprises : les clients de la CCI Paris IIe-de-France ne peuvent donc pas se prévaloir des dispositions du Code de la consommation, en particulier le droit de rétractation.
- 1.3. Elles s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du client et notamment dans ses conditions générales d'achat.

- 2. Champ contractuel
  2.1. Les présentes CGV, ainsi que, le cas échéant, les conditions particulières de vente et/ou le devis ou le bon de commande, expriment l'intégralité de l'accord des parties. Celles-ci ne pourront donc se prévaloir d'aucun autre document, contrat ou échange antérieurs à la signature du devis ou du bon de commande.
- 2.2. Lorsqu'elles existent pour certains produits ou prestations de services, les conditions particulières de vente précisent ou complètent les présentes CGV. Les conditions particulières de vente peuvent figurer à la suite des présentes CGV ou sur le devis ou le bon de commande ou être transmises au client en accompagnement de l'un de ces documents. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente priment.

  2.3. Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou
- non écrite, par un tribunal compétent, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et
- seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.

  2.4. La CCI Paris Ile-de-France peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au client et acceptées par ce dernier.

- 3. Documents commerciaux et portée de l'offre
  3.1. Les plaquettes et autres documents commerciaux édités ou publiés par la CCI Paris lle-de-France présentent l'offre de biens et services de la CCI Paris lle-de-France, étant précisé que les offres et les prix ne sont valables que jusqu'à épuisement du stock. S'il y a lieu, le client est informé de l'indisponibilité du bien ou du service commandé, dans les meilleurs délais, par courrier ou par
- courriel.
  3.2. Les photographies, visuelles et descriptives présentés dans ces documents commerciaux ne sont pas contractuels. La responsabilité de la CCI Paris lle-de-France ne peut être engagée si des
- 3.3. Dans tous les cas, la CCI Paris lle-de-France se réserve le droit d'annuler une formation ou une manifestation quelconque lorsque le nombre minimum d'inscrits ou de participants n'est pas atteint. Le montant perçu sera remboursé, mais aucune indemnité ne sera due.

- 4. Prix, frais de livraison et réserve de propriété
  4.1. Les prix sont indiqués en euros, hors taxes et toutes taxes comprises dans les conditions particulières de vente et/ou le devis ou le bon de commande adressé(s) ou remis au client.
- A.2. La CCI Paris Ille-de-France se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans préavis. Toutefois, elle s'engage à maintenir ses prix pendant une durée de trois mois à compter de la date d'émission d'un devis ou d'un bon de commande.

  4.3. À certaines périodes, la CCI Paris Ille-de-France accorde des réductions de prix sur un ou
- plusieurs produits (biens ou services). Les modalités d'obtention de ces réductions sont indiquées sur les documents commerciaux. Les réductions sont mentionnées sur le devis ou le bon de commande et sur la facture.
- 4.4. Le prix doit être payé dans le délai de 21 jours à compter de la date d'émission portée sur la facture. Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement, sans qu'un rappel soit nécessaire. Le taux de ces pénalités est égal à trois fois le taux d'intérêt légal connu au moment de la conclusion du contrat. Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement est due en cas de retard de paiement.
- 4.5. Les frais de livraison font l'objet d'une facturation en sus, sauf en ce qui concerne les publications pour lesquelles il est précisé que ces frais sont déjà inclus dans le prix de vente.

  4.6. Les biens demeurent la propriété de la CCI Paris Ile-de-France jusqu'au complet règlement du

- 5. Prise d'effet et durée du contrat 5.1. Le contrat prend effet à la date de réception, par la CCI Paris lle-de-France, des CGV et, s'il en existe, des conditions particulières de vente et/ou du devis ou du bon de commande acceptés et signé(s) par le client et accompagné(s), le cas échéant, de l'acompte prévu. Au choix du client, ces documents sont remis en mains propres dans les locaux de la CCI Paris Ile-de-France contre récépissé ou bien envoyés par fax, courrier ou courriel.
- 5.2. La durée du contrat est celle indiquée dans les conditions particulières de vente et/ou le devis ou le bon de commande. Toutefois, si à l'expiration de cette durée, les prestations de services prévues par le contrat ne sont pas achevées, les parties peuvent convenir d'en poursuivre l'exécution pour une durée et selon des conditions financières arrêtées d'un commun accord.

- 6. Obligations des parties en cas de vente de biens
  6.1. Obligations de la CCI Paris Ile-de-France.
  6.1.1. Conformément aux dispositions légales, la CCI Paris Ile-de-France s'engage à livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existants lors de la délivrance. La CCI Paris lle-de-France garantit également le client contre les défauts cachés de la chose vendue, dans les conditions posées par les articles 1641 et suivants du Code civil. 6.1.2. Les biens matériels sont livrés en France métropolitaine dans un délai moyen de 3 à 15 jours
- ouvrables à compter du paiement. Les colis sont livrés par un transporteur extérieur à la CCI Paris Ile-de-France, à l'adresse indiquée par le client sur le devis ou le bon de commande. La CCI Paris Ille-de-France ne saurait donc ni garantir une heure précise de livraison, ni être tenue responsable des éventuels retards ou des problèmes de livraison imputables au transporteur ou à une faute du client (adresse incomplète ou erronée).
- chefit (autesse incomplete ou entories).

  6.1.3. Toutefois, si le colis n'a pas été livré dans le délai d'un mois à compter de la commande, pour toute autre cause que la force majeure ou une faute du client, la vente peut être résolue à la demande du client. Les sommes versées lui sont alors remboursées dans les meilleurs délais.

### 6.1.4. Le transfert des risques s'opère dès la livraison.

- 6.2. Obligations du client
  6.2.1. Le client s'engage à régler le prix et à respecter les modalités et dates de règlement
- mentionnées dans les conditions particulières de vente et/ou le devis ou le bon de commande. 6.2.2. Le client s'engage à fournir tous les informations utiles à la livraison (nom, adresse,...). A défaut, la CCI Paris Ille-de-France n'est pas tenue de valider la commande. Lorsque l'insuffisance ou le caractère erroné des informations fournies par le client entraîne l'impossibilité de livrer le bien,
- le client reste redevable du paiement du prix et ne peut prétendre à aucun remboursement. 6.2.3. Le client doit contrôler les biens lors de la livraison. Les réserves éventuelles doivent être portées sur le bordereau de livraison présenté par le transporteur; à défaut, elles doivent immédiatement être portées à la connaissance de la CCI Paris lle-de-France par fax, courrier ou

7. Obligations des parties en cas de vente de prestation de services
7.1. Obligations de la CCI Paris Ile-de-France
7.1.1. Les prestations de services proposées par la CCI Paris Ile-de-France mettent à sa charge une obligation de moyens. La CCI Paris Ile-de-France s'engage en particulier à fournir tous les moyens humains adéquats et à apporter tous les soins nécessaires à l'exécution de sa prestation.

Le cas échéant, des conseillers de la CCI Paris Ile-de-France interviennent chez le client : ils

- restent alors sous l'autorité et la responsabilité de la CCI Paris lle-de-France.
  7.1.2. A l'issue de sa prestation, la CCI Paris lle-de-France s'engage, s'il y a lieu, à remettre au client le(s) bien(s) livrable(s) mentionné(s) dans les conditions particulières de vente et/ou le devis ou le bon de commande.
- ou le bon de Commande.

  7.1.3. La prestation est réalisée sur la base des informations et documents que le client a transmis à la CCI Paris lle-de-France par écrit ou lors de leurs entretiens et échanges en face à face. Ils sont considérés comme exacts et sincères. Dans le cas d'un diagnostic notamment, les recommandations formulées dans le cadre ou à l'issue de la prestation correspondent à la situation de l'entreprise telle qu'elle a été décrite par le client au moment de l'exécution du contrat. La CCI Paris lle-de-France décline toute responsabilité en cas d'omission, d'insuffisance, d'inexactitude ou
- d'erreur concernant les informations ou les documents qui lui sont transmis par le client.
  7.1.4. Dans le cas où la responsabilité de la CCI Paris lle-de-France serait engagée, l'indemnité à laquelle le client pourrait prétendre est plafonnée au prix de la prestation.

### 7.2. Obligations du client

- 7.2.1. Le client s'engage à régler le prix et à respecter les modalités et dates de règlement mentionnées sur les conditions particulières de vente et/ou le devis ou le bon de commande. 7.2.2. Le client s'engage à fournir à la CCI Paris Ile-de-France tous les moyens utiles à l'exécution
- de la prestation de services. Il s'engage en particulier à indiquer nommément les personnes qui seront les interlocuteurs des conseillers de la CCI Paris Ile-de-France, à honorer les rendez-vous et à foumir l'ensemble des informations et documents utiles à l'exécution de la prestation de la CCI Paris lle-de-France.
  7.2.3. Si la prestation nécessite une ou plusieurs visites dans ses locaux, le client s'engage à
- fournir la logistique d'accueil requise.
- 7.2.4. Lorsque le non-respect de ces obligations par le client rend impossible l'exécution de sa prestation par la CCI Paris Ile-de-France, la résiliation du contrat qui en résulte ne donne lieu à aucun remboursement au profit du client.
- aucun remountement au print du tient. 7.2.5 Respect des équipes Foires et Salons de la CCI Paris IDF sur place. Aucune agression physique ou verbale ne sera tolérée sous peine d'une exclusion définitive de l'Espace France. Aucune réclamation ne sera possible après le lancement du salon mais devra être formulée par écrit au service foires et salons de la CCI Paris IDF. Pendant le montage les réclamations seront recevables après étude de chacune et en présence de l'entreprise d'aménagement présente.

### 8. Confidentialité, propriété intellectuelle et protection des données personnelles

- 8.1. Les informations transmises par le client à la CCI Paris lle-de-France sont considérées comme strictement confidentielles dans la mesure où elles n'ont pas été rendues publiques par d'autres voies. Le (ou les) biens livrable(s), réalisé(s) par la CCI Paris lle-de-France pour le compte du client, est (sont) strictement confidentiel(s). La CCI Paris lle-de-France s'engage à ne pas le(s) diffuser sans son accord exprès.
- diffuser sans son accord expres.

  8.2. Tous les textes et toutes les représentations iconographiques et photographiques de la CCI

  Paris Ile-de-France relèvent de la législation française et internationale sur la propriété 
  intellectuelle. Tous les droits de reproduction sont réservés.
- 8.3. Des données à caractère personnel sont collectées afin de répondre à la demande du client et au-delà le tenir informé des offres de service de la CCI Paris lle-de-France. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

  8.4. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès qu'il peut exercer
- auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel <a href="mailto:cpdp@cci-paris-idf.fr">cci-paris-idf.fr</a>. Il dispose également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant qu'il peut exerce auprès du service en charge du produit ou, en cas de difficulté, auprès de <a href="mailto:cpdp@cci-paris-idf.fr">cpdp@cci-paris-idf.fr</a>.

9. Validité des modes de communication Sauf lorsqu'un formalisme spécifique est expressément imposé par les présentes CGV, les conditions particulières de vente et/ou le devis ou le bon de commande, le client reconnaît validité et la valeur probante des courriers électroniques (courriels) et des télécopies (fax) échangés avec la CCI Paris Ile-de-France dans le cadre de l'exécution du contrat et leur attribue la même valeur qu'un courrier postal.

10. Responsabilité
La CCI Paris lle-de-France ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée lorsque le retard, la mauvaise exécution ou l'inexécution du contrat est imputable au client ou qu'elle est liée à un cas

11. Droit applicable-Tribunaux compétents
Toutes les contestations relatives aux ventes de biens et services conclus par la CCI Paris lle-de-France, ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Les tribunaux de Paris sont les seuls compétents pour tout litige ou différend les concernant.

### 12. Relation Clients

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser au Centre de Contact Client 0820 012 112 (0,12 €/minute), du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30 ou transmettre un

### CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE : RESERVATION DE SURFACES EQUIPEES

Les présentes conditions particulières de vente (CPV) précisent ou complètent les CGV de la CCI Paris Ile-de-France. Elles s'appliquent aux contrats dont l'objet est la réservation de

La CCI Paris Ile-de-France peut modifier à tout moment les présentes CPV. Les CPV applicables sont celles qui ont été remises au client et acceptées par ce dernier.

La CCI Paris Ile-de-France a souscrit une police d'assurance-responsabilité civile pour ses Le doir rais l'étranger. Le client doit être titulaire d'une police d'assurance couvrant les conséquences pécuniaires

de la responsabilité civile pouvant lui incomber en raison des dommages corporels, matériels et immatériels, consécutifs et/ou non consécutifs occasionnés aux tiers du fait de sa participation à la manifestation. Il doit en justifier auprès de la CCI PARIS - ILE-DE-FRANCE avant le début de la manifestation.

2. Annulations
Toute annulation doit être notifiée à la CCI Paris Ile-de-France obligatoirement par écrit, au plus tard un mois calendaire avant la date de la manifestation.
La CCI Paris Ile-de-France ne procède à aucun remboursement : elle établit un avoir correspondant au montant des sommes versées. Cet avoir est valable douze mois.

Toute annulation notifiée hors délai donne lieu à facturation de la totalité du prix : Aucun remboursement ni aucun avoir n'est accordé.

3. Prestataires extérieurs

Le client peut acquérir des prestations complémentaires auprès de prestataires extérieurs à la CCI Paris lle-de-France. Lorsque la CCI Paris lle-de-France est amenée à communiquer au client, à sa demande, le nom d'un ou plusieurs prestataires extérieurs, elle n'est en au aucun responsable du choix de ces prestataires ni de l'exécution de leurs prestations.

4. Prestation
Respect de l'identité visuelle et aménagement du Pavillon France (tête de cloison, arche France...) et qui pourraient nécessiter une réduction du métrage au sol dans la limite de 0.50m² par stand.
Au-delà un remboursement sera possible qu'après étude de la demande du client. Le métrage devra être réalisé en présence de l'entreprise d'aménagement, seul professionnel habilité à prendre des mesures précises.